

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

AMENDEMENT

N ° AS1179

présenté par
Mme Leboucher, rapporteure

ARTICLE 15

À la seconde phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« est composée d' »

le mot :

« comprend ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.